

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 09/04/96
N° DE DEPOT : 5836
R.C.S. LYON : 307 047 696
N° DE GESTION: 76 B 00823

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----

BABYLONE BUREAU D ETUDES

20 BD EUGENE DERUELLE
69003 LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE
Délibération/Acte

BABYLONE, BUREAU D'ETUDES
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.085.400 F
Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON
R.C.S. LYON B 307 047 696

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 1ER FEVRIER 1996**

L'an mil neuf cent quatre vingt seize,
Le jeudi premier février,
A 16 heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société BABYLONE, BUREAU D'ETUDES se sont réunis en Conseil, dans les bureaux de la société SUTER + SUTER Ag à GENEVE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Hans Rudolf Adrian SUTER
- Monsieur Walter LANGHANS
- Monsieur Heini MOSER
- Monsieur Beat FAHRNI

Plus de la moitié de ses membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Assistent également à la réunion, Monsieur Charles LAMBERT, Président du Directoire, et Monsieur Jean-Daniel FEHR, membre du Directoire.

Monsieur Hans Rudolf Adrian SUTER préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Il donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Démission de Monsieur Charles LAMBERT de ses fonctions de membre du Directoire et nomination d'un nouveau membre du Directoire en remplacement,
- Démission de Monsieur Charles LAMBERT de ses fonctions de Président du Directoire et nomination d'un nouveau Président en remplacement,
- Démission de Monsieur Jean-Daniel FEHR de ses fonctions de membre du Directoire et nomination d'un nouveau membre du Directoire en remplacement,
- Démission de Monsieur H.R.A. SUTER de ses fonctions de membre du conseil de surveillance et nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance en remplacement,
- Démission de Monsieur H.R.A. SUTER de ses fonctions de Président du conseil de surveillance et nomination d'un nouveau Président en remplacement,
- Démission de Monsieur Walter LANGHANS de ses fonctions de membre du conseil de surveillance et nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance en remplacement,

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including "CR", "H", "V", "HB", "G", and "P".

- Démission de Monsieur Walter LANGHANS de ses fonctions de Vice-Président du conseil de surveillance et nomination d'un nouveau Vice-Président en remplacement,
- Démission de Monsieur Heini MOSER de ses fonctions de membre du conseil de surveillance et nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance en remplacement,
- Démission de Monsieur Béat FAHRNI de ses fonctions de membre du conseil de surveillance et nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance en remplacement,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEMISSION DE MONSIEUR CHARLES LAMBERT DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU DIRECTOIRE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE EN REMPLACEMENT

Monsieur Charles LAMBERT présente au conseil sa démission de ses fonctions de membre du Directoire à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil la nomination en remplacement de Monsieur Gérard PAGLIERI, demeurant 5 bis rue de la Halte Grange Blanche à TASSIN LA DEMI LUNE (69160), et leur offre la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Gérard PAGLIERI, en qualité de nouveau membre du Directoire, en remplacement de Monsieur Charles LAMBERT, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Gérard PAGLIERI exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 1er Mars 1998.

DEMISSION DE MONSIEUR CHARLES LAMBERT DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT EN REMPLACEMENT

Monsieur Charles LAMBERT présente au conseil sa démission de ses fonctions de Président du Directoire à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil de nommer en remplacement Monsieur Gérard PAGLIERI.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Gérard PAGLIERI en qualité de nouveau Président du Directoire, en remplacement de Monsieur Charles LAMBERT, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Gérard PAGLIERI exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir de son mandat de membre du Directoire.

DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-DANIEL FEHR DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU DIRECTOIRE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE EN REMPLACEMENT

Monsieur Jean-Daniel FEHR présente au conseil sa démission de ses fonctions de membre du Directoire à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil la nomination en remplacement de Madame Hélène BRUNET, demeurant 17 allée des Bleuets à TOUSSIEU (69780), et leur offre la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Madame Hélène BRUNET, en qualité de nouveau membre du Directoire, en remplacement de Monsieur Jean-Daniel FEHR, démissionnaire.

En conséquence, Madame Hélène BRUNET exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 1er Mars 1998.

LES
103132CS
CR SP
HB
GPA W B

DEMISSION DE MONSIEUR H.R.A. SUTER DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT

Monsieur H.R.A. SUTER présente au conseil sa démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance à compter de ce jour.

Il expose au Conseil que, si le nombre des membres en fonction reste supérieur au minimum légal et statutaire, il conviendrait cependant de procéder à la nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance.

Il propose donc aux membres du Conseil la nomination à titre provisoire de Monsieur Charles LAMBERT, demeurant 13 quai Sarraill à LYON (69006), et leur offre la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer à titre provisoire Monsieur Charles LAMBERT, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur H.R.A. SUTER, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, Monsieur Charles LAMBERT exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 1999.

Monsieur Charles LAMBERT accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEMISSION DE MONSIEUR H.R.A. SUTER DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT EN REMPLACEMENT

Monsieur H.R.A. SUTER présente au conseil sa démission de ses fonctions de Président du conseil de surveillance à compter de ce jour.

Il propose aux membres du Conseil de nommer en remplacement Monsieur Charles LAMBERT.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Charles LAMBERT en qualité de nouveau Président du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur H.R.A. SUTER, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Charles LAMBERT exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Monsieur Charles LAMBERT accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEMISSION DE MONSIEUR WALTER LANGHANS DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT

Monsieur Walter LANGHANS présente au conseil sa démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil la nomination en remplacement, à titre provisoire, de Monsieur Bernard CHAMUSSY, demeurant 115 rue Tronchet à LYON (69006), et leur offre la

parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer à titre provisoire Monsieur Bernard CHAMUSSY, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Walter LANGHANS, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, Monsieur Bernard CHAMUSSY exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 1999.

DEMISSION DE MONSIEUR WALTER LANGHANS DE SES FONCTIONS DE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT EN REMPLACEMENT

Monsieur WALTER LANGHANS présente au conseil sa démission de ses fonctions de Vice-Président du conseil de surveillance à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil de nommer en remplacement Monsieur Bernard CHAMUSSY.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Bernard CHAMUSSY en qualité de nouveau Vice-Président du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur WALTER LANGHANS, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Bernard CHAMUSSY exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir de son mandat de membre du conseil de surveillance.

DEMISSION DE MONSIEUR HEINI MOSER DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT

Monsieur Heini MOSER présente au conseil sa démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil la nomination en remplacement, à titre provisoire, de Monsieur Christian RENARD, demeurant 18 montée de Verdun à TASSIN LA DEMI LUNE (69160), et leur offre la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer à titre provisoire Monsieur Christian RENARD, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Heini MOSER, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, Monsieur Christian RENARD exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 1999.

DEMISSION DE MONSIEUR BEAT FAHRNI DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT

Monsieur Béat FAHRNI présente au conseil sa démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance à compter de ce jour.

Le Président propose aux membres du Conseil la nomination en remplacement, à titre provisoire, de Monsieur Gérard VIAULT, demeurant 119 rue Vauban à LYON (69006), et leur offre la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer à titre provisoire Monsieur Gérard VIAULT, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Béat FAHRNI, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, Monsieur Gérard VIAULT exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 1999.

Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance, par Messieurs Charles LAMBERT et Jean-Daniel FEHR pour démission des fonctions de membres du Directoire, par Monsieur Gérard PAGLIERI et Madame Hélène BRUNET pour acceptation des fonctions de membres du Directoire, par Monsieur Gérard PAGLIERI pour acceptation des fonctions de Président du Directoire, par Messieurs SUTER, LANGHANS, MOSER et FAHRNI pour démission des fonctions de membres du conseil de surveillance, par Messieurs Charles LAMBERT, Bernard CHAMUSSY, Christian RENARD et Gérard VIAULT pour acceptation des fonctions de membres du conseil de surveillance, par Monsieur Charles LAMBERT pour acceptation des fonctions de Président du conseil de surveillance et par Monsieur Bernard CHAMUSSY pour acceptation des fonctions de Vice-Président du conseil de surveillance.

Un membre du Conseil de surveillance

Le Président

Monsieur Charles LAMBERT

Monsieur Jean-Daniel FEHR

Monsieur Gérard PAGLIERI

Madame Hélène BRUNET

Monsieur H.R.A. SUTER

Monsieur Walter LANGHANS

Monsieur Heini MOSER

Monsieur Béat FAHRNI

Monsieur Bernard CHAMUSSY

Monsieur Christian RENARD

Monsieur Gérard VIAULT